



Revue nordique des
études francophones
NORDIC JOURNAL OF FRANCOPHONE STUDIES

« L'activisme digitalisé au Sénégal et les transformations politiques en cours : les enjeux autour des nouvelles formes d'engagement citoyen »

ABDOUL BA

COLLECTION: MÉDIAS
NUMÉRIQUES
ET DÉBATS
DÉMOCRATIQUES

ARTICLES DE
RECHERCHE



STOCKHOLM
UNIVERSITY PRESS

RÉSUMÉ

Cet article se consacre à l'étude de l'activisme digitalisé au Sénégal. Il rend compte des transformations politiques notées dans ce pays, tant à travers la pluralisation de l'espace politique portée par de nouveaux acteurs qu'à travers la médiatisation de l'espace public. Ce contexte est marqué par le développement d'Internet, ainsi que de nouvelles modalités de pratiques informationnelles et de militantisme numérique. Les formes d'engagement citoyen qui en découlent, traduisent une montée en puissance de la société civile, affirmant plus clairement que la politique constitue l'affaire de tout un chacun et qu'une redéfinition même, des légitimités dans l'espace public, s'impose nécessairement. De ce fait, en s'intéressant à l'usage activiste des technologies à travers des modes d'expression divers et pluriels, nous essayons ici d'analyser d'une part, les dynamiques de participation numériques qui ont été décisives dans l'alternance survenue en mars 2024 ; et d'autre part, des limites associées aux TIC en tant qu'outils démocratiques dont se servent les activistes sénégalais.

ABSTRACT

This article focuses on the study of digital activism in Senegal, relating to the political transformations observed in this country, both through the pluralization of the political arena driven by new actors and the mediatization of the public sphere. This context is marked by the development of the Internet, as well as new forms of information practices and digital activism. The resulting forms of citizen engagement reflect the rise of civil society, affirming more clearly that politics is everyone's matter and that a redefinition of legitimacy in the public sphere is necessary. Therefore, by focusing on the activist use of technologies through diverse and plural modes of expression, we attempt here to analyze, on the one hand, the dynamics of digital participation that were decisive in the change of government that occurred in March 2024; and, on the other hand, the limitations associated with ICTs as democratic tools used by Senegalese activists.

CORRESPONDING AUTHOR:

Abdoul Ba

CESSP, FR

diokha@live.fr

MOTS CLÉS :

Activisme ; Démocratie ;
FreeSénégal ; Participation ;
Sphère publique ; Technologies

KEYWORDS:

Activism; Democracy;
FreeSénégal; Participation;
Public sphere; Technologies

TO CITE THIS ARTICLE:

Ba, A. (2026). « L'activisme digitalisé au Sénégal et les transformations politiques en cours : les enjeux autour des nouvelles formes d'engagement citoyen ». *Nordic Journal of Francophone Studies/ Revue nordique des études francophones*, 9(1), pp. 121–137. DOI: <https://doi.org/10.16993/nref.169>

En juin 2017, Moritz Leuenberger, alors conseiller fédéral suisse, déclare lors d'un débat avec le parti conservateur autrichien (OVP) à Vienne : « les technologies de l'information ont permis à la société civile d'être la véritable gardienne de la démocratie dans le monde entier, que les oppresseurs ne peuvent plus se retrancher derrière leurs frontières nationales, mais aussi qu'une société civile forte reliée au monde qui l'entoure grâce aux moyens de communication modernes, ne permettra plus que cela se produise » (Ziegler, 2016, par. 23). Cette déclaration tenue dans un cadre européen, semble pertinente par rapport au contexte africain où les TIC paraissent jouer un rôle de vigilantisme tout en permettant une participation plus effective des citoyens aux débats publics. Nos enquêtes consistent en une étude des usages technologiques à des fins d'activisme, et de nombreux entretiens semi-directifs auprès d'acteurs politiques, ont permis de questionner ce potentiel démocratique. L'idée de contre-pouvoir citoyen qui le sous-tend explique en effet les modes d'engagement distancié (Granzon, 2001) que l'on peut observer à travers différentes logiques de webactivisme (Bouille, Robert-Demontrond, 2015) et/ou de militantisme numérique (Greffet, 2016 ; Bergami, Barbosa, 2017). Cela a par ailleurs amené à parler de « société civile planétaire » (Ziegler, 2016 : 2) afin de rendre compte du caractère global de ce phénomène et de son ampleur. Pour d'autres, il est question d'une nouvelle agora électronique impliquant davantage les citoyens au processus de délibération (Diallo, 2009 ; Flichy, 2008). Au début des années 1990, dans un ouvrage qui participe à populariser cette vision, Rheingold compare longuement Internet à l'espace public habermassien (Rheingold, 1995). Il y voit un dispositif qui favorise la participation et suscite une culture de la libre contradiction. Quand on se réfère au contexte du Sénégal, on peut également noter une forme de « démocratie du public » (Manin, 1995), favorisée par l'accessibilité des outils numériques, qui crée une impression d'égalité parmi les citoyens et un regain de pouvoir chez les gouvernés. C'est dans ce sens qu'il convient de comprendre l'activisme digitalisé qui s'est développé à partir des failles du système représentatif. Nous l'envisageons dans cette étude comme une communauté de citoyens virtuels (Howard, 1995) qui s'expriment ou discutent de sujets d'intérêt national, légitiment ou délégitiment des actions publiques ou politiques, en faisant usage de différents moyens technologiques tel qu'Internet (Yameogo, 2020). Il n'en demeure pas moins cependant, que cette logique d'action politique soit controversée (Ziegler, 2016), surtout quand elle est associée à des formes d'intermédiation peu régulées et qui se développent au sein d'espaces médiatiques minés par la désinformation, la violence et le désordre (Tufekci, 2019 ; Ziegler, 2016 : par 42). Si le sociologue des médias Missika (2006 : 15), pour cette raison, insiste sur l'utopie de l'internet en soulignant qu'il prône moins le débat contradictoire, Rosanvallon parle, quant à lui, d'une « contre-démocratie » (Rosanvallon, 2006 : 2) à cause des dérives associées aux courants d'expressions civiques dont se revendiquent les activistes.

Au Sénégal, l'espace numérique où l'on situe ces nouveaux enjeux démocratiques, se construit progressivement en suscitant un intérêt toujours plus grand, lié aux possibilités qu'offre Internet (Kemp, 2021). Le pays qui affichait une population totale de 17,54 millions d'habitants en janvier 2023, a enregistré un taux de pénétration du réseau internet de 58,1 %, en comptant 10,19 millions d'utilisateurs en cette même période (DataReportal, DIGITAL 2023). Avec une légère augmentation, ils sont estimés à 10,79 millions en janvier 2024, pour une population de 17,99 millions d'habitants (DataReportal, 2024). Les Sénégalais participent au débat public par l'intermédiaire des médias sociaux (Irwin, 2023 ; Fall, Touré, 2012) dont l'analyse des dynamiques d'usages, indique Facebook comme étant la plateforme la plus prisée, en cumulant 3,35 millions d'utilisateurs au début de l'année 2024, juste après Youtube (3,71 millions d'utilisateurs). Sur la même période, Facebook est suivie d'abord par Instagram (1,20 millions d'utilisateurs), ensuite par LinkedIn (1,10 millions de membres), puis par Messenger (887,3 mille utilisateurs), enfin par X avec 259,9 mille utilisateurs (DataReportal, op.cit).

Ainsi, depuis plus de deux décennies maintenant, les technologies de l'information et de la communication se retrouvent au cœur des évolutions politiques opérées au Sénégal. Après avoir joué un rôle décisif dans l'alternance politique survenue en 2000, avec notamment l'influence qu'a connu Sénéweb, un média diffusé à partir d'internet (Diallo, 2009), elles ont été centrales dans les transformations sociopolitiques récentes (Diallo, Cissé, 2022). De 2019 à la dernière élection présidentielle en date du 24 mars 2024, elles ont permis d'importantes formes d'expression citoyenne, qui se sont traduites par un fort activisme digitalisé (Chango, Sadio, 2020). Marqué par des désirs individuels ou collectifs de changement, ce dernier est constitué

de « l'ensemble des stratégies de communication militantes qui sont exclusivement conçues et diffusées depuis les plateformes [sociales numériques] » (Bouille, Demontrond, 2015 :37). Il s'agit plus précisément, selon Rheingold, de communautés qui sont « des agrégats sociaux qui émergent du Net lorsqu'un nombre suffisant de personnes mène des discussions publiques assez durables pour former des réseaux interpersonnels dans le cyberspace » (1995 :141).

Dès lors, comment ce type d'activisme permet-il de comprendre les transformations politiques en cours au Sénégal ? En quoi s'avère-t-il déterminant dans les changements politiques observés et dans l'alternance qui est advenue ? Ces interrogations nous conduisent à l'hypothèse selon laquelle l'activisme numérique au Sénégal s'inscrit dans le contexte d'un régime politique autoritaire, où il cristallise l'essentiel des enjeux démocratiques autour du potentiel participatif associé aux médias numériques. Afin d'étayer cette hypothèse, nous procéderons d'abord, à la suite de cette note introductive, à une précision des cadres théorique et méthodologique de cette étude ; ensuite, à l'analyse de la blogosphère activiste dans son rapport constructif à la démocratie (I) ; et enfin, à l'étude des limites de ce type d'activisme en tant que moyen de participation démocratique (II).

ANCRAGE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE

Cette étude s'inscrit dans la perspective des travaux qui font recours l'espace public pour analyser les transformations qui interviennent dans l'État. Marqué par la pluralité des opinions et le libre arbitrage par les idées, cette notion demeure centrale dans notre étude. Habermas (1993) la conçoit comme des personnes « rassemblées en un public » jouant ainsi le « rôle d'intermédiaire entre l'État et les besoins de la société civile » (Tufekci, 2019 :45). Pour Hauser (1998), il s'agit plus spécifiquement d'« un espace discursif dans lequel les individus et les groupes s'associent pour discuter de questions d'intérêt mutuel, et le cas échéant, pour s'en faire une idée commune » (Ibid.). Le recours à cette notion pour analyser les évolutions politiques notées au Sénégal sous l'effet des TIC n'est pas tout à fait commode, mais a le mérite de présenter un intérêt double, sur le plan épistémologique et anthropologique. D'une part, il consacre la rupture avec une dynamique qui privilégiait des objets d'étude routinisés tels que l'État et les institutions officielles pour comprendre les mouvements des sociétés (Mkandawire, 2004 ; Olukoshi, 1998 ; Mappa, 1995). Ainsi, nous ferons référence aux dynamiques du « haut » et du « bas » telles qu'elles se manifestent dans la gouvernance politique en contexte africain (Lecompte, 2009). En considérant l'expression « par le bas » par opposition à « par le haut », comme désignant les groupes sociaux subordonnés ou ceux appartenant aux classes moyennes (Bayart et al., 2008), nous restituons à ce terme le sens qu'il revêt dans la politologie africaine (Yameogo, 2020 :18). Cependant, comme toute dyade, celle-ci pose problème en ce qu'elle laisserait croire à une séparation illusoire entre ce « bas » et le « haut » qui serait incarné par la réalité institutionnelle (Geschiere, 1990 :156). Dans ce sens, Geschiere (1990) souligne que, même si dans bon nombre de régions africaines, les stratégies des dominés (le bas) avaient certes un caractère informel, elles visaient souvent l'État (le haut), c'est-à-dire l'accès aux ressources étatiques (ibid.). Le politologue français, Bayart (1992) en déduit que l'État garde toujours sa place prépondérante aussi bien vu d'en « haut » que d'en « bas ». Une fois que cette précision est faite, il s'agira pour nous, de prêter une attention particulière à un large éventail de modes de participation et d'expression qui semblent se déployer en dehors et en marge des institutions, mais qui n'influent pas moins sur les processus de formation de l'État (Geschiere, 1990). D'autre part, l'espace public, en tant que lieu de médiation sociale qui met en œuvre des dynamiques de « libération de la parole et la libéralisation du champ médiatique » (Abé, 2006 :43), fait écho avec une lointaine forme de gouvernance connue par les sociétés africaines à travers l'institution de l'arbre à palabres (Bayart, 1992 ; Kiyindou, 2004). Comme pour l'agora à Rome qui a inspiré le terme d'agora électronique (Vedel, 2003), la palabre est un lieu de rassemblement où chaque individu était libre de s'exprimer sur l'évolution de la société. Il s'agit d'un espace traditionnel normalisé où les problèmes de la communauté sont exposés et débattus (Diangitukwa, 2014 :4). La reconfiguration de l'espace public par les technologies, crée un nouveau lieu de délibération correspondant aux mêmes critères de liberté et de démocratie de la palabre africaine, dont il se différencie sur le plan de l'organisation et de l'administration. L'accessibilité de TIC, et leur usage plus ou moins libre, font constater une autre réalité que Tufekci (2019) désigne par le terme « sphère publique connectée ». Cette dernière constituera le deuxième agencement théorique sur lequel nous nous appuierons. Elle renvoie

à un espace où la connectivité numérique permet à différents acteurs de faire converger leurs idées et leurs actions de contestation antiautoritaires à un rythme jusque-là inégalé. Le terme « connectée », considéré comme une abréviation de « connectée aux moyens de technologies numériques » (Tufekçi, 2019 :27), rend compte de l'existence de cette sphère qui n'existe pas pour autant « uniquement en ligne » ni même « principalement en ligne » (Tufekçi, 2019 :46). Il s'agit plutôt de reconnaître que c'est toute la sphère publique qui se retrouve, sous l'effet des TIC, reconfigurée et que cette reconfiguration reste valable que l'on analyse une expression en ligne, hors ligne ou les deux combinées. Le recours à la sphère publique connectée permet de voir à quel point la connectivité altère l'architecture sociétale de la visibilité et des capacités, et attire d'avantage l'attention sur les moyens renouvelés dont disposent les dissidents tout autant que les gouvernements dans leurs stratégies de communication et d'action (Tufekçi, 2019).

CORPUS ET MÉTHODOLOGIE

Pour les besoins de cette étude, nous nous basons sur différents corpus bibliographiques constitués d'articles scientifiques et de presse, mais aussi sur une documentation institutionnelle tirée du site de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD, 2010), du portail de DataReportal (<https://datareportal.com/>) et du site d'Amnesty international. Dans cette démarche méthodologique, nous associons une approche netnographique à des techniques d'enquêtes traditionnelles. La netnographie qui peut être définie comme « une adaptation ethnographique appliquée aux milieux numériques » (Kozinets, 2010), nous a permis de scruter l'internet, d'interagir avec un public numérique large et d'observer différents modes de pratiques, de production et de diffusion de contenus sur les principales plateformes socionumériques. Le mode opératoire de ces enquêtes a consisté en une immersion dans les réseaux sociaux, en particulier Facebook, WhatsApp, X et Tiktok. Cela a été rendue possible d'une part, par notre acceptation dans différents groupes de discussions en ligne auxquels contribuent des sénégalais de la diaspora établie en France à Paris, Lyon et Marseille ; et d'autre part, par notre statut de « follower » de différentes pages d'activistes sur les réseaux sociaux. Parmi ces derniers, nous pouvons citer entre autres, « Jotna Media group », « Dakar Matin », « Ayo bloggerfaye », « Opinion libre », « Xalat TV », @Sacky mal, Anita Diop, Free Sénégal etc.

Qualitative et à dominante ethnographique, notre approche est complétée par différentes enquêtes faites de sondage qualitatif, d'entretiens semi directifs et d'exploitation de vidéos documentaires disponibles sur internet et portant sur l'actualité politique au Sénégal. Ces éléments empiriques ont été croisés entre eux dans une perspective critique et réflexive (Wallet, 2001), dans l'objectif d'en tirer des données qualitatives sur les stratégies des activistes, leurs contraintes et leurs représentations. Pour ce faire, nous nous sommes d'abord, servis pour l'administration de notre questionnaire de l'application Askabox et ensuite, des réseaux sociaux en vue d'une large diffusion de l'enquête, qui a enregistré plus de 116 réponses de sénégalais vivant au pays et au niveau de la diaspora. En s'intéressant au militantisme et à l'activisme numérique afin de mieux voir le rôle des médias sociaux dans les nouvelles formes d'engagement politique, le sondage a visé en priorité, les militants du parti « Patriotes Africains du Sénégal pour le Travail, l'Éthique et la Fraternité » (PASTE). Ce choix s'avère intéressant en ce que ce parti a cristallisé pendant ces cinq dernières années, l'essentiel de la dissidence en tant que premier parti d'opposition. Il a pu également compter dans ses rangs les activistes les plus en vue sur internet (Ndiaye, 2023). Ensuite, ce sondage qualitatif a été suivi par treize entretiens semi-directifs réalisés à distance via WhatsApp et Zoom, avec trois catégories d'acteurs différentes. Ces dernières ont été choisies en fonction de leurs activités et leur visibilité dans le web. Il s'agit de journalistes, d'activistes et de militants de partis politiques, tous basés au Sénégal.

I- LA BLOGOSPHERE ACTIVISTE ET L'ÉMERGENCE D'UNE CYBERDÉMOCRATIE SÉNÉGALAISE

Les transformations politiques opérées au Sénégal ces dernières années, dont l'épisode électoral de mars 2024 constitue une étape clé, ont permis de voir le rôle fondamental que jouent les TIC en matière démocratique. Elles rendent possible une forme d'activisme très impactante, autant par rapport à la participation des citoyens au débat public que par rapport aux modes d'action collective, qui contribuent à redéfinir les mécanismes de l'engagement citoyen.

L'activisme numérique (Yameogo, 2020) s'inscrit dans un contexte de crise réelle de la démocratie représentative qui ne parvient plus à traduire la volonté des citoyens à travers leurs élus (Rousseau, 2020). Un fort sentiment de désillusion sous-tend un désaveu à l'égard des diverses formes de représentation, et semble s'accroître. Il en résulte un besoin de participation qui est exacerbé par l'usage des technologies numériques. Cette idée est partagée par Rousseau qui estime que le citoyen est principalement le grand absent des formes politiques contemporaines. Bien qu'il soit très souvent évoqué, il est continuellement oublié par des institutions qui auraient plus besoin d'électeurs que de citoyens, comme le rappelle Sieyès dans son discours du 7 septembre 1789 (Rousseau, 2020). Pourtant, aujourd'hui plus que jamais, les constitutions valorisent sans cesse la figure du citoyen, mais elles consacrent l'essentiel de leur dispositif à le déposséder le peuple de son pouvoir en organisant et en légitimant la voix des représentants (Rousseau, 2020 : 2). Le principe représentatif en s'éloignant de ses manifestations et pratiques actuelles, crée dès lors, un abîme encore plus profond entre les réalités vécues par les citoyens et leur prise en charge dans les instances démocratiques. Un journaliste enquêté nous présente cette situation en évoquant l'exemple de certains députés de l'Alliance pour la République (APR) qui, à plusieurs reprises, ont clamé à la tribune de l'Assemblée nationale, qu'ils étaient « des députés du Président de la République, chargés de voter en sa faveur tout projet de loi ». De pareilles attitudes, selon lui, entérinent la crise de confiance et amplifient davantage la fracture entre gouvernants et gouvernés. C'est de ce constat qu'un autre enquêté fonde sa perception, en estimant : « il y a quelques années encore, être député c'était comme une insulte. Espérons que ça va changer ». Dans ces conditions de dysfonctionnement où le lien représentatif disjoncte, les citoyens qui ne se voient plus dans le corps de leurs représentants, ni ne s'entendent dans leurs voix, font recours aux médias numériques afin de recouvrir leurs statuts. L'homophilie qui peut s'opérer dans ce cadre, telle que l'explique Tufekci (2019), est déterminante. En plus de favoriser l'essor des mouvements activistes, elle permet grâce aux interactions en ligne, de rassembler les personnes qui partagent les mêmes idées, et leur offre des ressources décisives afin d'agir sur les institutions (Cluzel, 2021). Le mouvement « Y'en a marre » (Wienkoop, 2017), en se servant des médias numériques, dont Facebook (Dieng, 2021: 90 ; 2023: 32), s'inscrit dans ce contexte où il marque une « rébellion » des citoyens contre leurs porte-paroles institués. En fondant son narratif sur les défaillances du système représentatif, ce mouvement a pu bénéficier d'un succès qui a dépassé les frontières nationales et a grandement contribué à l'alternance de 2012 (Samb, 2017: 97). Ainsi, le recours aux médias numériques, associé aux aspirations démocratiques, renforcent les mécanismes de participation par le biais de l'activisme (Greffet, Wojcik, 2014 ; Kohnert, 2002).

Cette forme d'engagement directe et active, peut être analysée à travers des modes d'action différents qui rendent tous compte des transformations démocratiques à l'œuvre et la place centrale qu'y occupe internet en tant que moyen de délibération (Flichy, 2008). Ainsi, on note un activisme informationnel faisant allusion à des mouvements militants portés par des personnes qui travaillent afin de rendre l'information accessible à la population en générale. Ce type d'activisme très en vogue au Sénégal. Il contribue à la construction de la citoyenneté car dans l'esprit des théoriciens de la démocratie, le « bon » citoyen est le citoyen éclairé, qui pour prendre de bonnes décisions doit connaître le monde qui l'entoure et pouvoir évaluer l'action de son gouvernement (Vedel, 2003 :81). La démultiplication des outils technologique, participe de cette dynamique d'élargissement de la palabre numérique qui favorise la l'inclusion. Ainsi, l'information est désormais rendue plus accessible grâce à de nouveaux acteurs, à travers des médiums utilisant les langues locales. En rappelant la place centrale du wolof, Dieng (2021) note que les Sénégalais qui s'expriment et comprennent cette langue sont estimés à 90%, contre 30% seulement qui font usage du Français. Cette situation explique le succès enregistré par des médias en ligne diffusant pour la plupart sur Youtube, Facebook ou Tik Tok. Il s'agit de chaînes d'information détenues par des activistes dont les formats se distinguent des pratiques du journalisme professionnel. De ce fait, elles rencontrent une popularité grandissante auxquelles on attribue le mérite de favoriser une meilleure participation démocratique. On peut citer, l'exemple de Xalat Tv. Bien qu'elle soit controversée en raison de ses méthodes qui font échos aux techniques des médias spécialisés dans les thèses du complot, et pour ses tendances à la désinformation,

elle est très appréciée par une frange de la population. Il s'agit de celle non instruite à la langue française. C'est ce que nous explique un activiste que nous avons interrogé. Il précise :

En plus d'être détenu par des anonymes, Xalat TV n'est pas une grande référence en matière de qualité de l'information. Par rapport au contenu, ce n'est pas trop ça, mais il y a un point très intéressant, c'est qu'il simplifie le discours et le rend beaucoup plus accessible. Car de ce que l'on entendait des intellectuels, c'est comme s'ils se parlaient qu'entre eux-mêmes. Désormais avec cette chaîne, ceux qui n'ont pas fait l'école française parviennent à comprendre le débat public.

Le mérite de cette plateforme réside ainsi, dans son approche qui donne à tous les citoyens un sentiment d'égalité devant l'information, là où des médias classiques s'illustraient à travers une certaine technicisation des débats sur l'actualité. Ce journaliste rend compte de cette optique en ces termes :

Il y a eu un débat au Sénégal à propos des hydrocarbures, c'était un débat extrêmement technique, donc pas facile pour les autres segments de la société de pouvoir s'en saisir. Et la chaîne a permis, même s'il y avait quelques lacunes, de simplifier la chose et de faire participer d'autres catégories de sénégalais qui auraient pu être exclues si le débat était juste réservé aux intellectuels.

En outre, grâce à l'usage des plateformes socio numériques courantes, on assiste à une démocratisation de l'accès à la parole publique, tandis que par le passé, cette dernière a été plutôt le monopole de ceux qu'on considérait comme des diplômés ou relevant de l'élite. Aujourd'hui, émerge dans l'espace public de nouveaux acteurs qui réclament leur appartenance à l'école coranique traditionnel et leur ancrage dans les langues locales. En prônant une distance nécessaire avec le type de sénégalais « intellectuel », ils entendent désintellectualiser le débat en tropicalisant le traitement informationnel par le biais d'une rhétorique empruntée à la langue wolof (Dieng, 2021). Cela conduit à un type d'activisme dont l'objectif est entre autres, de prendre en charge de manière décomplexée certaines revendications telles que la défense de l'État de droit, la lutte pour l'égalité des citoyens, la critique de l'injustice sociale etc. Une des figures de cette mouvance, est un pur produit de l'école coranique locale, qui doit sa popularité à sa clairvoyance, à ses idées, à ses raisonnements que certains jugent accessibles, mais surtout à l'effet de reproduction que crée les réseaux sociaux. Toutefois, malgré son ascension fulgurante, certains sont très réservés par rapport à ses approches, comme nous en livre cette impression par un des enquêtés :

L'exemple de Cheikh Bara Ndiaye est très intéressant en ce qu'il fait intéresser ceux qui ne sont pas passés par l'école occidentale, au débat public, même si parfois sa simplification des analyses peut aller à outrance. Mais au moins, il y a une partie du discours qui est intéressante.

Cet interviewé, quant à lui, reconnaît l'importance de l'activiste mais en souligne ceci, comme en guise de codicille :

Cheikh Bara Ndiaye a démystifié le débat public qui était réservé aux seuls soi-disant intellectuels. Mais il arrive souvent qu'ils se cantonnent dans des généralités ou se fonde sur ses propres logiques sans pouvoir apporter les preuves de ses allégations. Des individus comme Bara Ndiaye sont de bons acteurs pour ceux qui veulent manipuler les masses, parce qu'il est éloquent et a une grande facilité de persuasion.

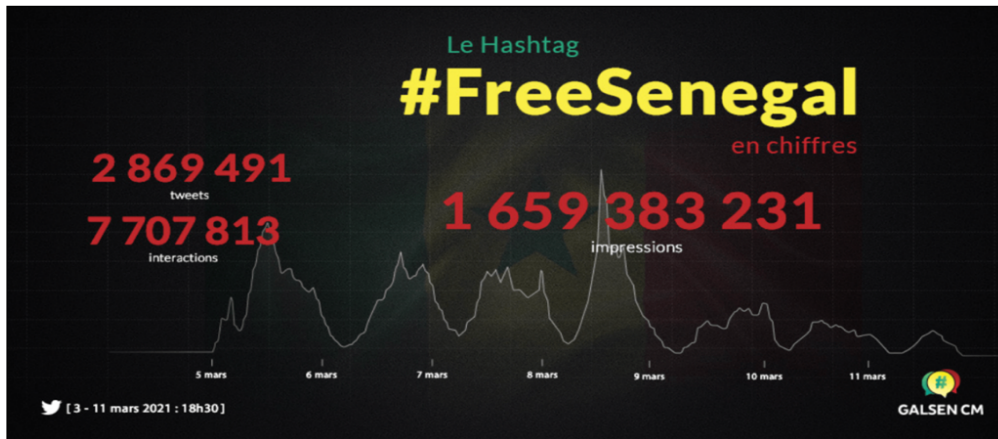
Enfin, il convient de souligner que les affordances participatives des TIC ne se résument pas uniquement en termes d'apport informationnel. L'activisme numérique dont il est question, s'illustre plus généralement à travers toute opportunité technologique aux fins de contestation ou d'opposition. Parmi ses moyens, il y a ce qu'on pourrait appeler l'usage de la « VAR ». Cet acronyme qui signifie *Video Assistant Referee*, renvoie à une technologie utilisée dans le football en vue de faciliter l'arbitrage par recours à la technique vidéo. Ainsi, non pas par sa logistique mais par son principe de justice et de clarté, le concept de la « VAR » se retrouve dans l'espace politique sénégalais où il fait l'objet d'une volonté d'appropriation. En effet, en faisant preuve de détournement au cours d'un processus d'appropriation d'une technologie, l'utilisateur fait montre d'une certaine liberté dans sa relation avec un objet. En s'appuyant sur les propriétés

de celui-ci, il peut orienter ses activités dans un sens contraire à celui pour lequel l'objet a été conçu initialement. Il s'agit d'une pratique qui revalorise davantage l'importance de l'acteur aux prises avec l'outil numérique (Akrich, 2006). Un concept est alors détourné lorsqu'un utilisateur s'en sert pour un propos qui n'a rien à voir avec le scénario prévu au départ par le concepteur. Ainsi, ce qui est conçu dans le domaine du football, est utilisé à des fins d'activisme en vue de promouvoir l'éthique dans les pratiques politiques. La « VAR » sénégalaise consiste en une mise en opposition des discours passés et présents d'un même candidat ou personnalité politique dans le but de démontrer sa bonne foi, sa perfidie ou sa versatilité, pour juger de la probité morale des acteurs politiques (Cissé, 2023). Cette innovation (Flichy, 2003) connaît un énorme succès en servant de moyens de dissuasion, qui poussent les responsables politiques à plus de prudence par rapport à leurs discours qui sont désormais, scrutés à la loupe des traces numériques. Il existe plusieurs exemples où des leaders se retrouvent mis devant les faits, dès l'instant que leurs propos changent à l'aune des actions qu'ils posent, ou vice versa. C'est le cas des nombreux revirements discursifs de l'ancien président Macky Sall à propos du respect du calendrier républicain qu'il déclarait intangible. Les archives vidéo collectées à travers internet ont servi aux activistes de moyens d'opposition quand le président a décidé de reporter l'élection, en violant ainsi le calendrier électoral. Ces problèmes liés à l'éthique politique ont constitué une ressource importante pour les activistes, en ayant conduit à d'importantes mobilisations à travers les médias socionumériques. L'usage de ces derniers en tant que vecteur de communication et moyen d'action, a permis l'éclosion au Sénégal de l'un des plus grands mouvements sociaux de ces dernières décennies, à savoir le mouvement FreeSénégal.

B- ZOOM SUR LE MOUVEMENT FREESÉNÉGAL : UN ACTIVISME VIF ET SPONTANÉ

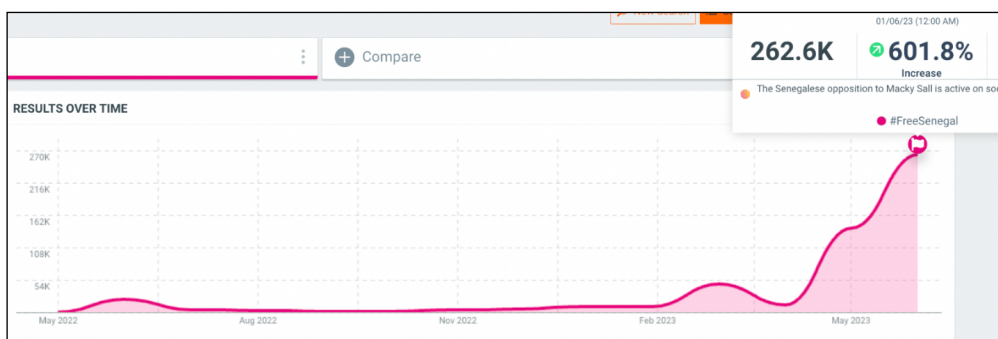
L'utilisation des réseaux sociaux transforme radicalement la dynamique des mobilisations en façonnant leur volet logistique et leurs mécanismes opératoires. Tufekci rend compte de cette grande transformation tout au long de son livre « Twitter et les gaz lacrymogènes. Forces et fragilités de la contestation connectée » (Tufekci, 2019). En évoquant l'exemple du mouvement *Tahrir supplies*, né de l'hashtag (#tahrirneeds) lancé par un jeune égyptien durant l'épisode du printemps arabe au Caire, elle montre à quel point une plateforme telle que twitter, s'est avérée particulièrement décisive dans un contexte de crise politique et humanitaire. Cet hashtag motivé par la désolation devant les violences policières, a permis une campagne d'assistance à grande échelle afin de venir en aide aux manifestants regroupés sur la place Tahrir, en termes de fournitures médicales et de soins. Cette importance des technologies en tant que véhicule d'information et facteur de regroupement, constituent des innovations décisives pour les mobilisations sociales dans la sphère publique connectée (Tufekci, 2019 ; Lecomte, 2009). Benedict Anderson (1991) parle de communautés imaginées (*Imagined Communities*) pour rendre compte de cette possibilité qu'offre internet à des personnes situées à divers endroits de se retrouver et se sentir malgré tout, comme membres d'une même communauté parce que partageant les mêmes idées (Howard, 1995). Dans ce cadre, Twitter devenu X, joue un rôle prépondérant grâce son modèle de communication reposant sur l'hashtag. Il s'agit d'une fonctionnalité qui permet aux gens de se retrouver en ligne pour discuter de différents sujets. Son usage lors des manifestations qui ont eu lieu au Sénégal à partir de 2021, s'est avéré décisif, en permettant la création et la conduite du mouvement FreeSénégal (#FreeSénégal). Ce mouvement qui a joué un rôle fondamental de relais de la contestation populaire, a servi de caisse de résonance pour les populations afin de manifester leur colère contre le régime oppressif du Président Sall (Diallo, 2023). La situation politique très tendue, marquée par le bras de fer entre le pouvoir et l'opposition a été également l'occasion pour les activistes d'activer les leviers numériques contre ce qui était considéré comme une violation des libertés civiles, afin de servir la dissidence. Il s'agit d'un contexte particulier qu'il convient de préciser. En effet, suite à l'accusation portée par une jeune femme contre le leader du parti PASTEF, pour une affaire de viol et de menace de mort, des manifestations éclatèrent d'abord, dans presque toute la région de Dakar ; et ensuite, dans le reste du pays entre les 4 et 8 mars 2021. Brutalement réprimées par les forces de l'ordre mises sur pied d'œuvre, les intenses confrontations qui en ont découlé ont fait en total quatorze morts. Cette période sera consécutivement marquée par une grande campagne de censure où des chaînes de télévision se sont vues suspendues par le retrait de leurs licences de diffusion, accusées de faire la promotion d'« images de violence » (Irwin, 2023). L'accès à Internet a aussi été restreint sur l'ensemble du territoire national pendant cette période. Selon l'argument qui a été avancé à ce propos, de pareilles mesures

visaient à empêcher la circulation de messages haineux et la diffusion de fausses nouvelles pouvant attiser la tension délétère. L'idée de lancer l'hashtag *FreeSénégal* qui intervint dans ce contexte, visait alors à dénoncer les atteintes à la liberté d'expression, ainsi que les violences excessives exercées sur les manifestants, mais aussi à alerter la communauté internationale sur les répressions policières en cours. Grâce aux affordances de X, le mouvement a très rapidement connu un succès et une visibilité qui ont débordé les frontières nationales. Relayé tour à tour par les influenceurs, les activistes et certaines célébrités telles que des sportifs ou des musiciens, « *FreeSénégal* » a constitué en l'espace de quelques jours, la vitrine de la contestation contre le régime en place (Ba, 2021 ; Sakho, 2021). Ce diagramme ci-dessous, tiré de la page du mouvement, en donne un aperçu.



On peut voir que l'hashtag est devenu rapidement viral dès son lancement le 3 mars. En seulement huit jours, il a enregistré plus de deux millions de tweets et plus d'un milliard d'impressions ont été recensées avec un pique observé entre le 8 et 9 mars. Ainsi, en soutien au mouvement, plusieurs autres hashtags ont été véhiculés dans la foulée afin de poursuivre les contestations contre le régime. Sont venus s'ajouter entre autres, #Mackydegage, #Mackydestitution, #FreeOtagesPolitiques, #Dictature etc. (Sakho, 2021).

La même dynamique sera également constatée deux années plus tard, notamment en 2023, lorsque cette fois-ci, le leader du parti PASTEF fit face aux juges dans le cadre d'un procès que beaucoup considérait comme une énième tentative de liquidation politique. La répression contre les manifestants sortis massivement dans les rues, occasionna 16 morts et entraîna dans le même temps, une coupure de l'internet et de nombreuses arrestations. Le mouvement « *FreeSénégal* » s'amplifiant davantage, s'est érigé en véritable canal de dénonciation collective et d'internationalisation des exactions commises par le régime. Là, encore, son succès en ligne est remarquable comme l'indique ce tableau ci-dessous, généré à partir de X.



À partir du 1^{er} juin 2023, l'hashtag a connu des chiffres records (+1,357,397 tweets ; 5,6 millions d'interactions ; et 1,336,303,753 vues). Ainsi, grâce au concours des internautes et les affordances du réseau X, « *FreeSénégal* » a été au cœur de l'activisme au Sénégal. Il est devenu le lieu symbolique de multiples revendications sociales, mais aussi un espace d'expression et de contestation pour une partie de la population, en particulier les jeunes qui font face au chômage

et désirent un changement de régime. Plus qu'un simple hashtag, il constitue un mouvement ayant permis de vulgariser la dénonciation des violences policières tout en informant l'opinion internationale sur les atteintes à la démocratie. Dans cette perspective, les mesures drastiques de restriction d'internet ont produit l'effet Streisand en se révélant contreproductive pour le gouvernement qui les a prises. Cette situation rappelle le cas du régime de Moubarak en Égypte, dont la suspension du réseau internet pour contenir les dissidents n'avait fait qu'attirer davantage l'attention internationale sur ses exactions commises (Tufekci, 2019, :350).

Il ressort de ces analyses que les médias numériques favorisent la participation et contribuent aux combats de peuples contre les régimes autoritaires. Elles servent à un activisme informationnel, qui à son tour, permet de mobiliser et d'agir. Cependant, elles sont aussi le lit d'innombrables problèmes liés tout aussi bien à l'impression de liberté qu'elles créent qu'à leurs propriétés structurationnistes (De Sanctis, Pole, 1994). En tant que construits sociaux, les technologies restent ouvertes à divers usages si bien qu'elles interagissent avec l'environnement social et politique dans lequel elles s'inscrivent (Klein, Kleinman, 2002).

II- LES LIMITES DE L'ACTIVISME NUMÉRIQUE COMME MOYEN DE PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE AU SÉNÉGAL

Quand bien même l'apport des médias numériques à la démocratie sénégalaise à travers l'activisme, est indéniable, il n'en demeure pas moins qu'ils comportent des limites importantes. On peut songer au désordre qui leur sont associé, à la violence caractérisant la blogosphère activiste ou à ses nombreuses tentatives d'instrumentalisation à des fins de conservation du pouvoir ou de neutralisation de la dissidence.

A- LA CYBERVIOLENCE ET LE DÉSORDRE CARACTÉRISTIQUES DE LA BLOGOSPHÈRE ACTIVISTE

L'internet auquel est associé l'étendue de la blogosphère activiste s'étend de plus en plus, offrant de nouvelles opportunités de communication et d'échange sur les questions politiques. Cependant, il n'en demeure pas moins qu'il présente d'importantes limites. L'idée que l'internet et les TIC favoriseraient les conditions d'une démocratie participative, reste très controversée. Rheingold (1995), en comparant l'internet à l'espace public habermassien, y voyait dès lors, un lieu favorable au débat démocratique par le biais de la participation et l'affranchissement des médias de masse monopolistiques. Mais un auteur comme Schneider (1996) est rapidement revenu de cette illusion. En observant de très près le débat sur l'avortement aux États unis, il constate qu'il y a bien l'existence d'un espace contrôlé par des participants qui débattent, mais celui-ci était fortement inégalitaire et exclusif dans la mesure où il était accaparé par certains. Il convient également, d'égorger à ce propos un préjugé pourtant rependu : que sur les réseaux sociaux s'exprimerait l'opinion publique, en son essentielle vérité, que ces espaces manifesteraient un progrès pour la démocratie et les libertés (Redeker, 2021). Il n'en est pas ainsi, compte tenu de la différence qu'il importe de faire entre l'opinion générale, souvent populaire et l'opinion publique. Cette dernière comme l'observe Kant (1784) n'existe que là où il existe « un public qui lit », la lecture étant comprise comme l'apprentissage de la distance devant les faits et les idées grâce à un travail réflexif et rationnel, et non pas comme une collection d'information ou une recherche des nouvelles du monde (Redeker, 2021 :99). Sous ce rapport, l'opinion publique en exigeant que la lecture soit le fondement d'une citoyenneté, se construit dans le temps en tant que condition nécessaire d'une sphère publique (Habermas, 1993 : 178). Là où l'opinion publique émergerait de débats contradictoires et rationnels, l'opinion dont elle représente l'entreprise de déconstruction, se fonde plutôt, à partir des informations et du traitement émotionnel de ces dernières. Pour beaucoup d'autres chercheurs, l'internet et l'activisme politique qu'il permet, minent fortement le champ de la démocratie. La blogosphère activiste devient un terrain où germent toutes sortes de violences (Flichy, 2008), nourries par les ressentiments (Redeker, 2021). Ainsi, l'idée d'un espace public émergeant en ligne est remise en cause par le fait qu'on assiste de plus en plus à des guerres d'injures et à des pratiques de harcèlements ou de doxing (Tufekci, 2019). C'est l'avis d'un journaliste politique que nous avons interrogé. L'activisme numérique est selon lui, entaché par une illusion de liberté d'expression qui frise l'insolence et nuit à la démocratie participative :

Les insultes sont extrêmement malsaines pour le débat public. Et cela pousse pas mal de personnes à se retirer de Facebook ou de twitter. Des gens comme Molla Morgun ne vont pas rechigner à publier de fausses informations sur vous et surtout vous attaquer sur le plan de la vie privée.

Un autre activiste vogue dans le même sens. Après avoir précisé le sens de son combat qui est de militer en faveur d'un changement de régime, déplore ce qu'il considère comme étant nuisible à la cause collective. C'est ainsi qu'il estime : « Les injures peuvent être extrêmement violentes. En tout cas, si je m'en réfère à mon cas et à ceux qui m'ont raconté leur expérience, c'est quelque chose qui peut être très violent, et peut amener à l'autocensure et au retrait des médias sociaux ».

Ces impressions rejoignent les idées défendues par Redeker (2021), qui voit dans l'usage des réseaux sociaux une emprise de l'émotion. Les déchainements passionnés qu'on y observe renforcent l'image d'un homme du ressentiment en qui le désir, l'envie, la jalousie et parfois la vengeance, entrent en coagulation pour alimenter son ressentiment. C'est dans ce sens qu'on note les nombreux déchirements sur la toile entre webactivistes sénégalais, qui semblent se livrer à des règlements de compte où fument invectives et divulgations de contenus privés (Osiris, 2018). Nos observations par rapport à l'usage activiste de Tiktok, rendent compte d'un espace devenu une rixe dans laquelle tous les coups seraient permis, tant qu'ils peuvent servir à nuire à l'image de l'autre. Dans cette même veine, Sylla (2021) en parlant de politisation de l'injure pour décrire cet espace numérique, considère que les gros mots, les petites phrases calomnieuses, les caricatures, associés à l'insulte, montrent que la communication politique ne s'épuise pas dans les beaux discours et l'éloquence verbale. D'après lui, ces dérives qui sont le fait de différents acteurs tels que les journalistes, les activistes ou les responsables politiques, sont le résultat d'une planification partisane en vue de discréditer toute adversité politique. En effet, les enjeux de l'activisme en ligne ne semblent pas se jouer uniquement sur le terrain de la participation. Ils incluent également, une guerre de visibilité dans laquelle le rapport à la morale cristallise une attention particulière pour différents acteurs. Dans ce contexte, la prolifération des insultes s'avère une stratégie d'occupation des espaces numériques où se jouent des enjeux politiques de l'image, de la réputation et des représentations (Sylla, 2021). Les diverses caricatures orales et visuelles dont le leader du PASTEF a dû faire l'objet, suite à l'affaire du viol l'ayant opposé à une jeune fille de Dakar, peuvent placées dans ce cadre. De ce fait, en les désignant sous les traits d'un Léviathan, Redekker (2021) considère les réseaux sociaux comme détenant un pouvoir colossal qui se manifeste par différentes atteintes à la vie privée et à l'honneur. Il s'agit de dérives dont des activistes et autres personnalités politiques, payent le lourd tribut en raison de leur forte exposition médiatique.

En outre, soulignons les nombreuses techniques et procédés de disqualification à travers les réseaux sociaux, qui pourraient s'avérer l'œuvre d'un gouvernement dans le but d'étouffer toute dissidence. Même si les campagnes d'injures sont souvent attribuées aux activistes, ces derniers n'en sont pas les seuls responsables. Tufekci (2019) montre qu'au lieu d'un totalitarisme complet fondé sur la peur et la rétention de l'information, pour bien des régimes, les méthodes plus récentes incluent la diabolisation des médias en ligne et la mobilisation d'armées de partisans ou d'employés rémunérés dont l'objectif est de brouiller l'internet par la désinformation ; la peur ; la surabondance informationnelle ; le doute ; la confusion ; le harcèlement et le détournement de l'attention (Tufekci, 2019 : 35 ; Mbengue, 2012). Ces méthodes rendent compliquée la navigation des utilisateurs dans l'espace numérique, et exigent de leur part des compétences soutenues afin de faire le tri approprié entre vérités et manipulations, faits et fictions. Un aperçu de cette situation chaotique peut nous être fourni par les cas de certains influenceurs très populaires qui ont récemment reconnu avoir été payés par des leaders politiques au pouvoir dans l'objectif d'investir les réseaux à des fins de désinformation et de manœuvres mensongères¹. Nous pouvons aussi mentionner l'Affaire Team Jorge, une société secrète israélienne, spécialisée dans la manipulation et l'influence, qui a éclaté en 2022. Il s'agit d'un dossier soupçonnant le gouvernement de s'être impliqué dans des campagnes de désinformation dans le cadre de la présidentielle de 2019. L'enquête qui a été révélée par un consortium international de journalistes d'investigations formé autour de Forbidden Stories, montre que ladite société a dû vendre ses services à beaucoup de gouvernements, dont celui du Sénégal (Dieng, 2023).

Outre, la problématique de la désinformation et du brouillage, le harcèlement constitue un autre phénomène bien visible. Des dissidents s'en servent comme moyens de leur activisme contre le régime. Néanmoins, tout porte aussi à croire qu'il est parfois, le produit d'une planification à l'échelle du pouvoir, s'inscrivant dans le cadre d'une riposte organisée contre les opposants. C'est qu'explique Tufekci quand elle écrit : « De nombreux gouvernements attaquent les dissidents en piratant leur compte et en diffusant leurs informations personnelles et confidentielles dans le but de les embarrasser ou de les harceler, plutôt qu'en ciblant directement leur communication politique. » (Tufekci, 2019 : 35). Ainsi, le chef du PASTEF dont l'usage personnel des réseaux sociaux a été déterminant dans sa communication, a été victime d'une telle manœuvre. Brutalement arrêté par la gendarmerie lors de sa « caravane de la liberté » organisé pour sillonner le pays, le leader des « patriotes » a vu ses photos, injustement prises au moment de l'arrestation, ses données personnelles et ses effets propres, jusqu'à son argent de poche, étalés dans les réseaux sociaux par l'intermédiaire d'un compte Facebook dénommé « Anita Diop » (Majdi, 2023 ; Sidy, 2023). Cependant, il fut pertinent de relever que ce compte anonyme et identifié par certains comme appartenant au camp du parti de Macky Sall, n'aurait pu avoir accès à ces éléments, à moins que son détenteur fût lié aux forces de défense ayant procédé à l'arrestation. Qu'en était-il vraiment ? Cette question, à l'esprit de beaucoup, laissa croire à une collusion entre des internautes masqués et des agents de la sécurité agissant au nom de l'Etat. Une telle attaque ciblée, quand bien même, elle n'a pas donné lieu à des enquêtes concluantes, a suscité de vives réactions. Beaucoup de voix se sont soulevées à cette occasion, pour dénoncer l'acte mal intentionnés et pour apporter leur soutien au parti.

Néanmoins, il convient de souligner que ces campagnes de harcèlement ou de brouillage, n'étant pas toujours l'œuvre des gouvernements, peuvent provenir de tout bord. De ce fait, le réseau X constitue un espace intéressant à l'observation de ces failles liées l'activisme. Très favorable à la liberté d'expression, l'ancien twitter est décrit par Tony Wang qui en fut le Directeur général pour le Royaume-Uni, comme « l'aile de la liberté d'expression au sein du parti de la liberté d'expression » (Tufekci, p.281). C'est pour souligner ses nombreuses possibilités, notamment le fait qu'il permet non seulement l'utilisation de pseudonymes et de plusieurs comptes, mais accepte également les comptes parodiques. Toutes ces caractéristiques, en plus de conduire à un sentiment de laisser-faire qui peut générer d'autres menaces, attirent de nombreux activistes, dont une bonne partie agissent sous le couvert de pseudonymes. C'est le cas des comptes comme @AbdallahM0203, @Alphonse19, @ZahraPMPT, @Sackymal etc. que nous avons identifiés. (Blondin, 2023). Dumoulin considère que ces identités floues et mobiles s'avèrent contreproductives sur le plan démocratique car elles sapent a priori, le principe de l'égalité et la transparence des débats en ligne (Dumoulin, 2002 : 56). Un militant de PASTEF qui s'estime appartenir à cette catégorie d'activistes dont il ne saurait s'extraire, confie à ce propos :

J'ai moi-même, été à l'origine de plusieurs faux comptes sur Facebook et sur X. Je les ai conçus sans que personne ne sache, dans l'objectif de soutenir le combat du parti, en n'hésitant pas de faire dans la désinformation. C'est la stratégie, la réaction qu'il fallait avoir quand on a en face des gens qui tentent de vous diaboliser.

Cependant, si les médias numériques constituent de ressources permettant aux usagers de se opposer et d'internationaliser leurs combats. Il n'y a pas de raison de voir dans leurs affordances, le marteau de Thor que seuls les cœurs purs peuvent soulever et uniquement dans un sens précis. Des autorités gouvernementales peuvent aussi s'en servir dans une logique de contre-attaque (Tufekci, 2019 :348).

B- VOLONTÉ DE MAINS BASSES DES GOUVERNANTS SUR LES MOYENS DE COMMUNICATION NUMÉRIQUES

Il convient de noter qu'en matière de technologie, tout ce qui peut renforcer un groupe, peut également renforcer ses adversaires. En ce sens, la célèbre phrase de Melvin Kranzberg demeure vraie : « la technologie n'est ni bonne ni mauvaise ; et n'est pas neutre non plus » (Tufekci, 2019 : 399). Dans son étude des printemps arabes tels qu'ils ont fait irruption dans l'écosystème sociopolitique de l'Egypte et de la Tunisie, Tufekci (2019) montre à quel point les TIC ont été centrales. Tout en mettant en branle le slacktivisme de Morozov (2009) qui postule l'idée inexacte que l'usage du numérique détournerait les individus d'un activisme productif, Tufekci souligne ce qu'elle qualifie de contre-attaque numérique (Tufekci, 2019 : 348). Les autorités publiques qui ont

pris du temps à comprendre et à incorporer les technologies dans leur stratégie de gouvernance, ont fini par en faire un moyen de jouvence pour s'adapter à leur époque et contenir les différentes formes de dissidence. La même technique a été utilisée par les gouvernants au Sénégal, où ils détiennent énormément de pouvoir sur les moyens de communication numérique ainsi que sur les anciens médias dites classiques. Ainsi, durant ces dernières années, la censure a constitué pour les autorités publiques, une ressource fondamentale qu'elles utilisent afin de faire face aux activistes, par la rétention de l'information et l'étouffement des mouvements. Au début du mois de mars 2023 par exemple, lorsque des manifestations ont éclaté dans le pays, les autorités ont vite procédé à la suspension de deux chaînes privées, *Sen TV* et *Walf TV*, pendant 72 heures, en les accusant d'irrégularité dans leurs traitements des faits (Irwin, 2023 : 39). Ngon (2023) considère cette décision comme relevant d'un mécanisme typiquement autoritariste dans la mesure où la coupure systématique des signaux de ces groupes privés, constitue une entrave à la diffusion de l'information. Les autorités qui auraient pu procéder au préalable, à des sanctions administratives comme la mise en demeure ou encore l'avertissement tels que le stipulent les dispositions de l'article 210 du code de la presse², ont tout simplement décidé de faire recours à la censure. Cette situation d'écart par rapport aux conditions démocratiques établies, explique par la suite, un recours massif des populations aux médias sociaux comme alternative. Là encore, les autorités, en élargissant leurs capacités de contrôle et les bases justificatives de la censure, ont réagi par une coupure générale d'internet. Celui-ci a été suspendu sur toute l'étendue du territoire entre le 1er juin 2023 et le 13 février 2024, soit pendant 13 jours (Osiris, 2024). Ce contexte a amené Ngon à se demander si le Sénégal aurait-il renouer avec la censure médiatique, si l'on sait que la même situation s'est déjà produite en 2021, après l'accusation de viol portée contre le leader du PASTEF et les velléités qui en ont découlés. Toutefois, la portée de ces mesures qui sont par ailleurs, rarement productives (Tufekci, 2019), reste à relativiser, au vu de la grande audience et du succès dont ont bénéficié les mouvements activistes, en parvenant à cristalliser toute l'attention internationale.

Outre cette forme de censure qui passe par l'entrave fait aux médias, il est aussi important de noter que la censure va au-delà de l'information, elle concerne au fond, l'attention. Étant donné que l'information peut être retenue sans que l'attention que suscite un mouvement n'en soit pour autant atteinte, les gouvernements font généralement recours à des revirements de stratégies dans leurs campagnes de censure. Conscientes que l'attention est l'oxygène des mouvements de dissidence et que sans elle, ils ne peuvent s'embraser, les autorités au Sénégal, tentent d'étouffer les mouvements en leur refusant toute attention. C'est dans cette optique que Tufekci (2019) considère qu'au XXI^{ème} siècle et dans la sphère publique connectée, l'attention est primordiale. En tant que ressource qui peut être allouée ou acquise à des échelles différentes (locales, nationales et multinationales), sa capture tout comme son contrôle constituent un enjeu politique majeur. Dès lors, la censure se conçoit comme un terme général faisant référence au déni de l'attention par une multitude de moyens. Parmi ces derniers, on note le silence ou la tendance par les gouvernants à nier ou à minimiser l'ampleur de certains événements en commençant par leur accorder peu d'intérêt. Ces techniques de banalisation ont été mises en œuvre lorsque le 1^{er} Juin 2023, le principal leader de l'opposition, Ousmane Sonko, est condamné pour « corruption de la jeunesse ». Les manifestations qui ont alors, occasionné 16 morts, n'ont pas fait réagir le Président Sall qui se tint silencieux, pas un seul mot pendant que les jeunes se déchainaient dans la rue et le pays s'embrasait dans l'escalade de la violence. Quand la tension est montée d'un cran et que des voix ont commencé à s'élever, notamment celles d'autorités religieuses, un des cadres de son parti a dû s'exprimer en ces termes : « *Il n'y a pas de crise politique ou de soulèvement populaire contre le régime (...). Le président n'a aucune raison de s'exprimer sur les derniers événements.* » (Kane, 2023). Ce silence qui friserait selon certains, le mépris est en réalité une stratégie délibérée de déni de l'attention. Cette même attitude a d'ailleurs, déjà été noté en 2021, quand le pays s'était vu versé dans de terribles violences, suite à l'arrestation du même leader. Les échauffourées entre forces de l'ordre et manifestants avaient causé alors la mort de 14 personnes, sans qu'aucune déclaration officielle du gouvernement n'aient été faite. Il avait fallu l'insistance des médiateurs religieux pour qu'enfin le président se prononce très brièvement lors d'un conseil ministériel, en déplorant les événements. D'autres exemples existent si l'on remonte encore dans le passé. En 2012, les manifestations organisées par le mouvement M23 pour faire barrage à la tentative du troisième mandat d'Abdoulaye Wade, avaient occasionné quatre morts dont un policier et un étudiant, ainsi que de nombreux blessés. Le président Wade, en minimisant les faits et l'ampleur qu'ils avaient pris dans les réseaux sociaux, qualifiait ces manifestations d'« *une petite brise qui passe.* » (Ndiaye, 2012)

Toujours dans la même perspective de contre-attaque numérique, les autorités tendent à exploiter les mêmes fonctions communicatives des TIC qu'utilisent les manifestants dans une logique de vengeance. De ce fait, si les médias sociaux promeuvent la visibilité des critiques du régime, des utilisateurs vengeurs au sein de l'administration, s'en saisissent régulièrement pour attaquer des opposants en justice en les accusant souvent de diffamation, de diffusion de fausses nouvelles ou d'outrage à magistrat. C'est ainsi qu'on peut voir que les articles 80, 255 et 258 du code pénal sénégalais ont été utilisés pour charger différents militants, cyberactivistes et journalistes, sous le couvert de la diffamation (Diouf, 2022). Dans ce contexte, pour les voix d'opposition et les dissidents, le risque de punition et la peur du licenciement, engendre souvent l'autocensure. Ce journaliste qui est membre du comité pour la protection des journalistes (CPJ), vogue dans ce sens et explique :

Il y a un mécanisme beaucoup plus insidieux qui a été mis en place par l'État au fil des années. C'est de pousser les médias et les journalistes à l'autocensure en faisant en sorte de planer la menace d'une suspension par exemple, on l'a vu avec les cas de Walfadjri et SenTV. Donc une culture de la censure et une culture de l'arrestation systématique de journalistes qui sont considérés comme gênants ou qui ont des positions discordantes.

Enfin, une autre stratégie qu'on peut observer, a trait à ce qu'on appelle l'ignorance pluraliste. Cette dernière consiste au fait de donner aux dissidents le sentiment qu'ils sont isolés tout en les condamnant pour l'exemple dans le but d'effrayer le reste de la population. En effet, les sociologues qualifient d'ignorance pluraliste l'attitude très souvent rependue qui amène à se percevoir comme une minorité alors que de nombreuses personnes en réalité, peut-être même la majorité, partage votre point de vue (Tufekci, 2019 : 74 ; Kuran, 1989). Méthode éprouvée de gouvernance, surtout dans les contextes autoritaristes, l'ignorance pluraliste a beaucoup été mobilisé par le gouvernement sénégalais qui n'a pas hésité à surfer sur ce registre, vis-à-vis des activistes numériques. Le risque de voir diminuée l'importance de cette dernière est ce qui a amené les autorités policières et judiciaires sous l'ordre du parquet, à arrêter, puis condamner plusieurs bloggeurs pour des actes surqualifiés. En guise d'illustration, on peut citer l'exemple de Outhmane Diagne qui en est le plus emblématique. Cet activiste et influenceur très connu dans l'opposition fut appréhendé pour avoir partagé sur sa page Facebook des « Unes » de journaux satiriques avec en entête trois émojis de sourires (Gaye, 2022), alors que plusieurs internautes ont aussi partagé la même publication sans être inquiétés. La célérité dans le traitement de son dossier et la sévérité qui y a été employée, sont importante à observer ; elles dénotent à suffisance une volonté des autorités de procéder à son arrestation et par cet acte, de faire semer la peur chez les autres activistes. Le procureur de la République en s'autosaisissant de l'affaire, l'a accusé de délit de diffusion de fausses nouvelles, quand bien même aucun journal concerné, n'a enregistré une plainte contre l'activiste, jugeant en effet son acte bénin (Diouf, 2022).

CONCLUSION

L'objectif de cette étude a consisté à voir le rôle déterminant joué par les TIC dans les transformations politiques en cours au Sénégal, en lien avec l'activisme numérique. Les affordances technologiques que nous avons analysées, montrent que l'usage d'internet, en plus de favoriser une participation citoyenne plus inclusive, permettait l'éclosion d'un activisme politique qui a été décisif dans les changements politiques opérés entre 2019 et 2024. Il s'illustre à travers un engagement vif et spontané en faveur de différentes logiques d'opposition et de contestation. Toutefois, cette forme d'activisme, bien qu'elle ait participé à la revitalisation démocratique, reste à relativiser, eu égard au caractère particulièrement délétère des TIC. En plus de servir de support à d'importantes campagnes de désinformation et de censure, elles sont constamment associées à la cyberviolence et au désordre. Dans ce contexte, plutôt que de favoriser la participation, internet par exemple, conduirait à l'exclusion de certains citoyens tout en contribuant à miner la sphère publique. Cette dernière s'en retrouve menacée par les nombreuses atteintes à la vie privée, ainsi que les violations de la liberté d'expression. Outre cela, les TIC comme nous avons pu le noter, sont également tributaires de nouvelles formes d'instrumentation politique qui renforcent les asymétries de pouvoirs et les hiérarchies au sein de l'espace politique.

Ces problématiques demeurent centrales dans les dynamiques de régulation et de stabilisation de l'espace politique sénégalais. La recherche de solutions qui soient à même de réduire les impacts négatifs des TIC sur l'information et les libertés politiques, tout en conservant leur apport en tant qu'outil d'une démocratie participative, s'avère décisive. Néanmoins, elle représente un vœu ancien que le régime précédent qualifiait de sacerdoce, sans avoir réellement œuvré à sa réalisation, au vu de la situation politique récente décrite dans cet article. Ce constat rejoint l'une des hypothèses de Tufekci (2019) dans son étude de la sphère publique connectée, où elle considère que les TIC, par certaines de leurs propriétés, renforceraient la domination des gouvernants sur les gouvernés. Dès lors, comment envisager l'équilibre politique et juridique nécessaire entre l'ouverture associée aux TIC et leur contrôle effectif. C'est dans ce sens qu'il convient de comprendre la volonté affichée par les nouvelles autorités sénégalaises, d'institutionnaliser certaines formes d'engagement citoyen à travers une loi destinée à la protection des lanceurs d'alerte. En attendant de voir quels seront les contours de cette loi qui est annoncée et dont les commentaires vont déjà bon train, il conviendrait d'élargir les recherches à propos de la gouvernance actuelle d'internet au Sénégal, afin de voir en quoi elle permet de mieux comprendre les usages politiques du numérique.

NOTES

1 Après la chute du régime de Macky Sall, beaucoup d'influenceurs ont avoué agir dans les réseaux sur commande politique, moyennant des sommes d'argent. Nous pouvons en citer certains très connus : « Adamo », Kalifone Sall », « Fouta Tampi » et les autres.

2 <https://www.cnra.sn/do/wp-content/uploads/2021/08/Code-de-la-presse-version-officielle-du-JO.pdf>.

DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

L'article fait partie d'un numéro spécial publié grâce au soutien du réseau "Språk och makt" de l'Université de Stockholm et à celui de la fondation Åke Wiberg (projet H23-0123). L'auteur n'a pas d'intérêts concurrents à déclarer.

AFFILIATIONS DES AUTEURS

Abdoul Ba
 CESSP, FR

RÉFÉRENCES

- Abé, C.** (2006). Espace public et recompositions de la pratique politique au Cameroun. *Polis/R.C.S.P./C.P.S.* R, 13(1-2), 29-53. <http://polis.sciencespobordeaux.fr/vol13n1-2/abe.pdf>
- Akrich, M.** (2006). Les utilisateurs, acteurs de l'innovation. in Akrich, M & al. *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*. Presses des mines, p. 253-265. <https://doi.org/10.4000/books.pressesmines.1200>
- Anderson, B.** (1991). *Imagined Communities: Reflections on the origin and spread of Nationalism*. Londres : Verso.
- ANSD.** (2010). Enquête Nationale sur les Technologies de l'Information et de la Communication au Sénégal (ENTICS, 2009). https://www.ansd.sn/sites/default/files/2023-06/Rapport-Final-ENTICS-Version_Finale_0.pdf
- BA, S.** (2021). #FreeSenegal: 'Die Stimmen der Frauen werden immer lauter'. Berlin: Heinrich-Boell Foundation. *Interview with Senegalese activist Jaly Badiane*. <https://www.boell.de/de/2021/03/24/freesenegal-die-stimmen-der-frauen-werden-immer-lauter>
- Bayart, J.-F.** (1992). *La politique par le bas en Afrique noire : contribution à une problématique de la démocratie*. Karthala, Paris.
- Bayart, J.-F., Mbembe, J.-A., & Toulabor, C.-M.** (2008). *La politique par le bas en Afrique noire : contribution à une problématique de la démocratie*. Paris, Karthala.
- Bergami, G., & Barbosa, P.** (2017). Le militantisme numérique : néolibéralisme, internet et la possibilité d'un « ordre mobile ». *Topique*, n°140(3), 81-92. <https://doi.org/10.3917/top.140.0081>
- Blondin, C.** (2023). *L'activisme digital à l'assaut de la démocratie sénégalaise*. <https://www.ledialogue.fr/853/L-activisme-digital-a-l-assaut-de-la-democratie>
- Bouille, J., & Robert-Demontrond, P.** (2015/2). Webactivisme et dynamiques de la résistance consumériste. Cadre analytique et étude expérimentale. *RIMHE*, (n°16, vol. 4), p. 37-59. <https://www.cairn.info/revue-rimhe-2015-2-page-37.htm>
- Chango, M., & Sadio, I.** (2020). *Évaluation du développement de l'Internet au Sénégal : utilisation des indicateurs ROAM-X de l'universalité de l'Internet de l'UNESCO*. UNESCO. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000374740>

- Cisse, I. (2023). *Sénégal : la lente maturation démocratique : de mamadou dia à ousmane sonko*. Dakar, L'harmattan, 132 pages.
- Cluzel, C. (2021/3). *Sénégal : ces initiatives citoyennes qui défendent l'État de droit*. Le Point, Dakar. https://www.lepoint.fr/afrique/senegal-ces-initiatives-citoyennes-qui-defendent-l-etat-de-droit-20-03-2021-2418675_3826.php
- DataReportal. (2023). *DIGITAL 2023 : SENEGAL*. <https://datareportal.com/reports/digital-2023-senegal>
- DataReportal. (2024). *DIGITAL 2024: SENEGAL*. <https://datareportal.com/reports/digital-2024-senegal>
- Desanctis, G., & Poole, M.-S. (1994). Capturing the Complexity in Advanced Technology Use: Adaptive Structuration Theory. *Organization Science*, 5(2), 121–146. <https://doi.org/10.1287/orsc.5.2.121>
- Diallo, F. (2009). Espace public et technologies numériques en Afrique : émergence, dynamique et gouvernance du cyberspace sénégalais. *ASC Working Paper*. <https://www.ascleiden.nl/Pdf/wp86.pdf>
- Diallo, M. (2023/6). #FreeSénégal, plus qu'un hashtag, un mouvement. *Pulse*. <https://fr.linkedin.com/pulse/frees%C3%A9gal-plus-quun-hashtag-un-mouvement-mamadou-mactar-diallo>
- Diallo, S. B., & Cisse, A. A. (2022). Le numérique, garde-fou de la démocratie en Afrique. *Les Vendredis du MOOC Démocratie, Élections et Gouvernance*. <https://mooc.afriktivistes.org/blog/blog-2/le-numerique-garde-fou-de-la-democratie-en-afrique-8>
- Diangitukwa, A. F. (2014). La lointaine origine de la gouvernance en Afrique : l'arbre à palabres. *Revue Gouvernance*. <https://doi.org/10.7202/1038881ar>
- Dieng, A.-B. (2021). How youth in Senegal are using digital tools to safeguard a democracy under threat. *Fastcompany.com*. URL: <https://www.fastcompany.com/90615398/free-senegal-internet-shutdown-democracy>
- Dieng, M. (2023). *Macky Sall, client africain de « Team Jorge » : le soupçon d'une élection 2019 fabriquée et emportée refait surface*. Impact, Sénégal. https://www.impact.sn/Macky-Sall-client-africain-de-Team-Jorge-le-soupcon-d-une-election-2019-fabriquee-et-emportee-refait-surface_a36943.html
- Diop, B. G. (2021/1). *Macky salle rattrapé par la VAR*. Quotidien. <https://www.senepius.com/politique/macky-sall-rattrape-par-la-var>
- Diouf, M. (2022/12). *Retro 2022 : Arrestations liées aux réseaux sociaux, Papito, Diop Taïf, Ousmane Diagne...* Senego, Dakar. https://senego.com/retro-sur-les-arrestations-liees-aux-reseaux-sociaux-en-202_1496648.html
- Dumoulin, M. (2002). Les forums électroniques : délibératifs et démocratiques ? in Monière, Denis. *Internet et la démocratie*, Québec, Monière et Wollank Éditeurs. <https://shs.cairn.info/la-democratie-de-l-entre-soi--9782724620504-page-73?lang=fr&contenu=resume>
- Fall, C., & Touré, K. (2012). Sénégal : des blogueurs s'emparent du débat citoyen. *Le Nouvel Obs*. <https://www.nouvelobs.com/monde/20120226.OBS2313/senegal-des-blogueurs-s-emparent-du-debat-citoyen.html>
- Flichy, P. (2003). La genèse des cadres socio-techniques. In *La Découverte*, « Sciences et société ». L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales. Vers une nouvelle théorie de l'innovation. Paris, p. 207–231. <https://www-cairn-info.ezpaarse.univ-paris1.fr/>
- Flichy, P. (2008/4). Internet et le débat démocratique. *Réseaux*, n°150, 159–185. <https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2008-4-page-159.htm>
- Gaye. (2022). Après Outhmane Diagne et Papito Kara, Jules Aloïse P. Faye sous les verrous : La mafia Kacci Kacci touchée. *Le Quotidien*. <https://lequotidien.sn/apres-outhmane-diagne-et-papito-kara-jules-aloise-p-faye-sous-les-verrous-la-mafia-kacci-kacci-touchee/>
- Geschiere, P. (1990). Le politique en Afrique : le haut, le bas et le vertige. *Politique africaine*, 39, 155–160. https://www.persee.fr/doc/polaf_0244-7827_1990_num_39_1_5406
- Granzon, F. (2001). *L'Internet militant. Mouvement social et usages des réseaux télématiques*. Rennes, Apogée, 2010, Médiactivistes, Paris, Presses de Science Po.
- Greffet, F., & Wojcik, S. (2014). La citoyenneté numérique Perspectives de recherche. *Réseaux*, n°184–185(2), 125–159. <https://doi.org/10.3917/res.184.0125>
- Greffet, F. (2016). Partis politiques et démocratie numérique, une relation sous tensions. Dans Andolfatto & Alexandra, D & Goujon (dir.), *Partis politiques et démocratie*, Presses de l'Université de Bruxelles, p. 43–55. URL : <https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01767675/document>
- Habermas, J. (1993). *L'espace public : Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Trad. Marc Buhot de Launay, Paris, Payot.
- Hauser, G. A. (1998). Vernacular Dialogue and the Rhetoricity of Public Opinion. *Communication Monographs*, 65, n°2. <https://doi.org/10.1080/03637759809376439>
- Howard, R. (1995). *Les communautés virtuelles*. Addison-Wesley, France.
- Irwin, Z. (2023). *Sénégal : Le changement politique dans l'ère numérique*. Senior Theses, Projects, and Awards. 305. <https://works.swarthmore.edu/theses/305>
- Kane, C. (2023/6). Au Sénégal, le président Macky Sall reste silencieux malgré les violences. *Le Monde Afrique*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/06/06/au-senegal-le-president-macky-sall-reste-silencieux-malgre-les-violences_6176457_3212.html
- Kant, E. (1784). *Qu'est-ce que les lumières ?*, tr. par Poirier, J-L & Proust, Paris, g.f, Flammarion.

- Kemp, S.** (2021/2). Digital in Senegal: All the Statistics You Need in 2021. *DataReportal-Global Digital Insights*. <https://datareportal.com/reports/digital-2021-senegal>
- Kiyindou, A.** (2004/3). L'arbre à palabre domine la forêt électronique. *La Revue Hermès*, n°40, 146–149. <https://shs.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2004-3-page-146?tab=resume>
- Klein, H. K., & Kleinman, D. L.** (2002). The Social Construction of Technology: Structural Considerations. *Science, Technology and Human Values*, 27, n°1, 28–52. <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/016224390202700102>
- Kohnert, D.** (2002/10). *Enlightened' West African Dictatorship Challenged by State Capture? Insights from Benin, Togo and Senegal*. <https://ssrn.com/abstract=4242515>
- Kozinets, R.** (2010). *Netnography: Doing Ethnographic Research Online*. SAGE. https://www.researchgate.net/publication/267922181_Netnography_Doing_Ethnographic_Research_Online
- Kuran, T.** (1989). Sparks and prairie fires: A theory of unanticipated political revolution. *Public Choice*, 61, 41–74. <https://doi.org/10.1007/BF00116762>
- Lecerf, M.** (2006). Jean-Louis Missika, La Fin de la télévision. *Seuil, coll. La République des Idées*, 108 pages, Tome 405(7), XIX–XIX. <https://shs.cairn.info/revue-etudes-2006-7-page-XIX?lang=fr>
- Lecomte, R.** (2009). Internet et la reconfiguration de l'espace public tunisien : le rôle de la diaspora. *Tic & société*, 3(1–2). <https://doi.org/10.4000/ticetsociete.702>
- Manin, B.** (1995). Principes du gouvernement représentatif, *Revue française de science politique*, 45^e année, n°6. <https://doi.org/10.3917/rfsp.456.1043>
- Majdi, I.** (2023). Sénégal : la caravane de la liberté stoppée par les autorités, Ousmane Sonko reconduit chez lui. *Anadolu Ajansi*. <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/s%C3%A9n%C3%A9gal-la-caravane-de-la-libert%C3%A9>
- Mappa, S.** (1995). Le développement par la démocratie. *Le Débat*, 83(1), 47–69. <https://doi.org/10.3917/deba.083.0047>
- Mbengue, M.** (2012/10). *L'identité et la citoyenneté à l'heure du numérique*. Researchgate. https://www.researchgate.net/publication/319758910_L'Afrique_l'identite_et_la_citoyennete_a_l'heure_du_numerique
- Mkandawire, T.** (2004) Can Africa have developmental states? In S. Bromley, M. Macintosh, W. Brown, et al. (eds.), *Making the International: Economic Interdependence and Political Order*. London: Pluto Press; Open University Press, pp. 291–329.
- Morozov, E.** (2009/5). *The Net Delusion*. The Dark Side of Internet Freedom. New York: Public Affairs, 2011, Evgeny, M. *From Slacktivism to Activism*, Foreign Policy. <https://foreignpolicy.com/2009/09/05/from-slacktivism-to-activism/>
- Ndiaye, A.** (2023/7). *Sénégal : Le gouvernement dissout le parti Pastef de l'opposant Ousmane Sonko*. AA Afrique. <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/s%C3%A9n%C3%A9gal-le-gouvernement-dissout-le-parti-pastef-de-l-opposant-ousmane-sonko-/2958701>
- Ndiaye, I.** (2012/2). *Manifestations du M23 et les 4 morts : Wade minimise et les qualifie de brise*. PressAfrik, Dakar. https://www.pressafrik.com/Manifestations-du-M23-et-les-4-morts-Wade-minimise-et-les-qualifie-de-brise_a76678.html
- Ngono, S.** (2023). *Le Sénégal renoue-t-il avec la censure médiatique ?* The Conversation. <https://theconversation.com/le-senegal-renoue-t-il-avec-la-censure-mediatique-200477>
- Olukoshi, A.-O.** (1998). Economic Crisis, Multipartyism, and Opposition Politics in Contemporary Africa. In A. Olukoshi, (Ed.), *The Politics of Opposition in Contemporary Africa*. Nordiska Afrikainstitutet, pp. 8–38.
- Osiris.** (2024). Coupure d'Internet : les opérateurs économiques parlent des pertes d'une valeur de 3 milliards de francs CFA. *PressAfrik*. <http://www.osiris.sn/Coupure-d-Internet-les-operateurs.html>
- OSIRIS.** (2018/10). *Sénégal : Violence sur les réseaux sociaux : entre intimidation et répliques*. <https://www.osiris.sn/senegal-violence-sur-les-reseaux-sociaux-entre-intimidation-et-repliques.html>
- Redeker, R.** (2021). *Réseaux sociaux : la guerre des Léviathans*. Paris, Editions du rocher, 280 pages.
- Rheingold, H.** (1995). *Les communautés virtuelles*. Addison-Wesley, Paris.
- Rosanvallon, P.** (2006). *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*. Paris, Seuil.
- Rousseau, D.** (2020). La démocratie continue : fondements constitutionnels et institutions d'une action continue des citoyens. *Confluence des droits-La revue*. <https://confluencedesdroits-larevue.com/?p=726>
- Sakho, M.-J.** (2021). *Sénégal : comment les réseaux sociaux ont amplifié la contestation*. *Le Point Afrique*. URL : https://www.lepoint.fr/afrique/senegal-comment-les-reseaux-sociaux-ont-amplifie-la-contestation-24-03-2021-2419245_3826.php
- Samb, M.** (2017). Médias, contestations et mouvements populaires au Sénégal de 2000 à 2012. *CODESRIA-Afrique et Développement*, 42(4), 87–104. <https://www.jstor.org/stable/26617821>
- Schneider, S.** (1996). Creating a Democratic Public Sphere Through Political Discussion: A Case Study of Abortion Conversation on the Internet. *Social Science Computer Review*, 14(4), 373–393. DOI : <https://doi.org/10.1177/089443939601400401>
- Sidy, M.** (2023/4). *Anita TV : Comment cette page a-t-elle pu publier des photos de Sonko dans un fourgon des forces de l'ordre ?* Senego. https://senego.com/anita-tv-comment-cette-page-a-t-elle-pu-publier-des-photos-de-sonko-dans-un-fourgon-des-forces-de-lordre_1556573.html

- Sylla, I.** (2021/10). L'injure politique à l'ère du numérique. *Osiris*. <http://www.osiris.sn/L-injure-politique-a-l-ere-du.html>
- Tufekçi, Z.** (2019). *Twitter et les gaz lacrymogènes, Forces et fragilités de la contestation connectée*. C&F Edition.
- Vedel, T.** (2003). *La citoyenneté et ses conditions d'expression*. L'internet et ses usages citoyens. Cahier français, 316 : 81–87.
- Wallet, J.** (2001). Au risque de se passer des NTIC.... *Education. Université de Rouen*. https://theses.hal.science/file/index/docid/136697/filename/jw_hdr.pdf
- Wienkoop, N. K.** (2017). "It takes more to tango"-cross-movement alliances of youth-led movements in West Africa. Open Democracy. <https://www.opendemocracy.net/en/it-takes-more-to-tango-cross-movement-alliances-of-youth-led-movements-in-west/>
- Yameogo, L.** (2020). Activisme en ligne et transformations sociopolitiques au Burkina Faso. *Communication*, vol. 37/2. <http://journals.openedition.org/communication/13232>
- Ziegler, J.** (2016). Cyberdémocratie et démocratie participative In : *L'Internet et la démocratie numérique*. Presses universitaires de Perpignan, Perpignan. <https://books.openedition.org/pupvd/2782?lang=fr>

Ba
*Nordic Journal of
 Francophone Studies/
 Revue nordique des
 études francophones*
 DOI: 10.16993/rnef.169

137

TO CITE THIS ARTICLE:

Ba, A. (2026). « L'activisme digitalisé au Sénégal et les transformations politiques en cours : les enjeux autour des nouvelles formes d'engagement citoyen ». *Nordic Journal of Francophone Studies/Revue nordique des études francophones*, 9(1), pp. 121–137. DOI: <https://doi.org/10.16993/rnef.169>

Submitted: 22 November 2024

Accepted: 26 February 2026

Published: 15 April 2026

COPYRIGHT:

© 2026 The Author(s). This is an open-access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution 4.0 International License (CC-BY 4.0), which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original author and source are credited. See <http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>.

Nordic Journal of Francophone Studies/Revue nordique des études francophones is a peer-reviewed open access journal published by Stockholm University Press.

